

et saint président de la république de l'Equateur (Amérique du Sud) tombait sous le poignard des sociétés secrètes qui s'emparaient du pouvoir.

Garcio Moreno avait consacré son pays au sacré cœur de Jésus ; en mourant il avait prononcé une parole d'espoir : " Dieu, avait-il dit, Dieu ne meurt pas ! "

Aujourd'hui cette parole voit sa confirmation. la révolution est vaincue et un gouvernement chrétien régit la République de l'Equateur. Il vient de donner une consécration nouvelle au vœu de Garcio Moreno, en décrétant qu'une basilique nationale dédiée au sacré cœur de Jésus serait érigée par ses soins et avec le concours de tout le pays. La première pierre du monument a été dernièrement posée à Quito.

\*.\*

Nous avons parlé de la mort du cardinal Deschamps ; nous avons dit la grande place que son Eminence occupait non-seulement dans son pays, mais dans la catholicité entière. Nous trouvons, à son sujet, dans le *Journal de Bruxelles*, le touchant détail inédit suivant :

" Quelques jours avant d'être surpris par la mort, le cardinal avait écrit les premières lignes de son mandement du Carême. Il disait : " C'est singulier, j'étais bien persuadé que je n'écrirais plus de nouveau mandement et que celui de l'an passé était le " dernier. "

" Le sujet du nouveau mandement était la *Croix*. Voici comment le choix de ce sujet lui était venu. Il avait reçu la visite d'un belge éprouvé par un grand malheur. Ce visiteur lui dit : " Je trouve ma consolation dans le souvenir d'un sermon que je vous ai entendu prêcher, il y a trente-trois ans, à Naples, dont l'objet était la croix et dans lequel vous développiez cette idée : " La croix expie, la croix mérite, la croix élève. " Après le départ du visiteur le Père Looyard dit au cardinal, voilà le sujet de votre mandement de carême trouvé. Le cardinal répondit : " C'est " vrai, un bon chrétien doit mourir sur la croix ; sans cela la vie " n'est pas complète. " Ces paroles sont textuelles.

—L'évêque de Namur a été nommé cardinal et primat de Belgique. On espère que cette nomination va régler les questions débattues entre le Vatican et la Belgique.

\*.\*

Il y a quelque temps la *Semaine catholique* de Toulouse disait que le Saint-Père, aigri par la duplicité dont les gouvernants français s'étaient servis envers lui jusqu'à cette heure, serait disposé à user prochainement des grands moyens si on n'en revenait pas à l'exécution vraiment loyale du Concordat.

La loi " municipale ", discutée actuellement à la Chambre des députés, n'est pas faite pour changer ces sentiments du Souverain Pontife. En effet les dispositions qui viennent d'être votées confèrent les clefs des églises aux maires républicains, leur confèrent le droit de sonner les cloches selon leur bon plaisir, enlèvent aux